


Diagnostic « voie douce » centre-ville <> Ker Uhel,

Réalisé le 8 novembre 2021

Point N°	Photo	Commentaires
1		<p>L'entrée dans la zone 20 n'est pas lisible/comprise par les automobilistes... Défaut de connaissance de la zone 20 ? Marquage au sol à positionner au niveau du plateau plutôt que plus en aval comme c'est le cas aujourd'hui ? (cf marque X)</p> <p>Ou petit panneau de rappel comme celui implanté au croisement de la rue Jeanne d'Arc et de la rue de l'Eglise ?</p>

2



ZONE DANGEREUSE !

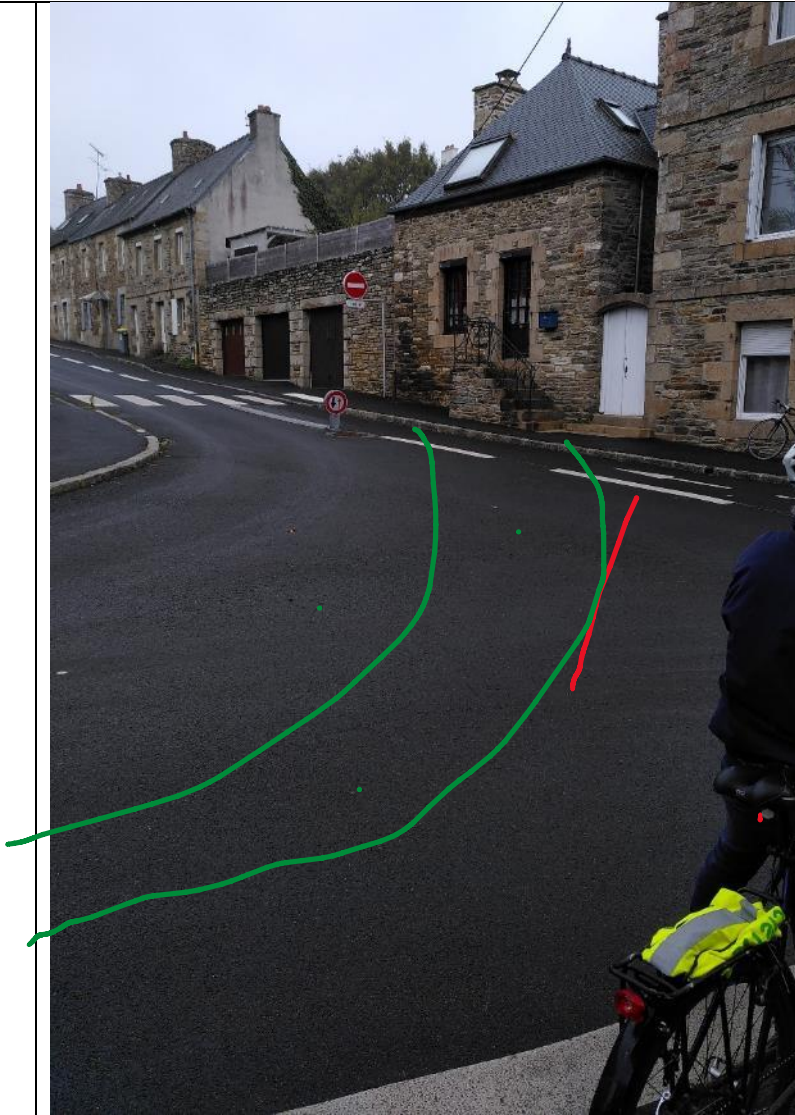
Il a été rapporté plusieurs fois (et les membres de Trégor Bicyclette en ont fait l'expérience) que les véhicules étant obligés de tourner à droite vers la rue de Kervenno, ne s'attendent pas à ce que les cyclistes continuent tout droit vers la rue Pompidou, ce qui entraîne un risque de cisaillement. A minima, il faudrait ajouter un panneau « sauf vélo » au niveau du sens interdit (même si le pictogramme au sol est explicite, le panneau pourrait être visible des automobilistes). Est-il possible de marquer également la bande cyclable de façon plus visible sur la zone pavée ? (pictos peints, etc.)

3



Panneau temporaire de sens interdit à retirer, le moment venu...

4



Le stop du croisement entre la rue Kervenno et la rue Dixmude est peu respecté, ce qui est accidentogène pour les cyclistes empruntant la bande à ce niveau. Pourrait on envisager d'avancer le stop et de déplacer la bande cyclable afin d'améliorer la co-visibilité ? (stop en rouge, bande cyclable en vert)

5



Les séparateurs sont peu visibles (et n'empêchent pas nécessairement les véhicules qui tournent d'empiéter sur la bande cyclable). Pourrait-on installer des dispositifs lumineux comme ceux présents à St Marc ?

6



L'idée d'un rétrécissement de chaussée à ce niveau (rue Georges Pompidou) pour faire ralentir les véhicules nous parait une très bonne idée, mais en pratique le vélo qui emprunte cette voie et qui serre sur la droite en montant peut se retrouver « piégé » pour sortir, si une voiture entreprend un dépassement à ce niveau (trajectoire voiture en rouge, vélo en vert). A garder en tête pour de prochains aménagements de ce type, d'anticiper la réinsertion des vélos.

7



L'aménagement cyclable sécurisé n'est pas indiqué à ce carrefour, pourrait on prévoir un jalonnement sur le même format que celui installé pour se rendre au collège Coppens ? Nous suggérons d'indiquer vers la gauche « Ker Uhel / Pégase via Ker Uhel) / Collège le Goffic « ?

8



A ce niveau, un picto vélo accompagné d'une flèche pour tourner à droite en amont de la piste cyclable serait utile pour prévenir de s'insérer correctement.



La séparation avec les voitures et les piétons fonctionne bien, ainsi que la bordure biseautée qui permet de faire des écarts si nécessaire et sécurise la piste cyclable (relativement) étroite.

Le revêtement a été livré ondulé et pas lisse, comme la chaussée automobile... Y'a-t-il une raison à cela ? Dans les aménagements cyclables futurs (Parvis Gare, D 11,...) peut-on anticiper et attendre des entreprises une qualité de finition des revêtements ?

10



Nous suggérons de marquer également d'un pictogramme vélo à cet endroit, afin d'éviter que les cyclistes qui ne connaissent pas l'itinéraire ne pensent qu'il faille tourner à gauche pour continuer sur l'aménagement cyclable (à cause du marquage qui indique la traversée vers la voie sur la gauche)

11



Pour la réinsertion depuis l'aménagement sur le rond point, pourrait on mettre à niveau zéro l'ensemble des bordures d'entrée et de sortie (trait vert sur la photo) ? Pris de biais pour s'insérer, en faisant attention au trafic en même temps, le ressaut est assez accidentogène.

Nous suggérons également que l'insertion sur la piste cyclable (sens descendant, vers centre-ville) et sa sortie (sens montant, vers Ker Uhel) se fasse un peu en amont du rond point (au niveau du plateau

		<p>surélevé pour les piétons par exemple), car il nous semble plus sécurisant de quitter l'aménagement plus tôt que de s'insérer directement sur le rond point (les voitures ne regardent pas forcément les vélos qui arrivent « parallèlement » à eux). A ce titre, un marquage vélo avec flèche vers la droite dans les deux sens pour indiquer l'aménagement serait opportun.</p>
--	--	--